

**RAPPORT D'ACTIVITÉS**  
**Du 1<sup>er</sup> août 2008 au 31 juillet 2009**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION ET  
REPRÉSENTATIONS**

**Les membres du conseil d'administration  
sont :**

- Serge Valiquette, président  
Les Coteaux
- Luc Nadeau, 1<sup>er</sup> vice-président  
Saint-Ferdinand
- Laurent Raynault, 2<sup>e</sup> vice-président  
Saint-Paul de Joliette
- André Couture  
Plessisville
- Camille Cyr  
Saint-Fabien-de-Panet
- Jean-Claude Ouellet  
Saint-Pierre-de-Lamy
- Émery Bélanger  
Lac-Mégantic

Le conseil d'administration du SABQ s'est réuni à six reprises pour faire le suivi des activités :

- 26 août 2008 (conférence téléphonique)
- 10 septembre 2008 (conférence téléphonique)
- 16 octobre 2008 à Lévis
- 20 novembre 2008 à Longueuil
- 17 décembre 2008 (conférence téléphonique)
- 10 juin 2009 à Longueuil

**Représentations :** des représentants du SABQ siègent aux instances suivantes :

- Fédération d'agriculture biologique du Québec (FABQ)
- Comité sur l'acériculture biologique de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ)

- Comité certification « Siropro » de la FPAQ
- Comité mise en marché de la FPAQ
- Comité producteur/transformateur de la FPAQ

**INTERACTION ENTRE LE SABQ  
ET LA FPAQ**

Le comité sur l'acériculture biologique de la FPAQ, où siègent six administrateurs du SABQ, s'est réuni en juin dernier. Les points abordés lors de ces rencontres concernaient :

- Le retour sur la récolte 2009.
- Le forum consultatif sur la réglementation fédérale.
- L'avancement du règlement et norme biologique du Canada.
- Suivi du dossier « sirop de riz bio ».
- Suivi d'une demande pour un projet portant sur l'évaluation des pertes minérales.
- Bilan de la négociation de l'actuelle convention de mise en marché.
- Liste d'attente en production acéricole biologique.
- Le suivi de la dérogation accordée par le CARTV pour l'année 2008 relativement à la précertification des entreprises acéricoles.

De plus, des correspondances régulières avec la Fédération ont permis de faire connaître les attentes des producteurs biologiques en regard de la convention de mise en marché.



**SABQ**  
SYNDICAT DES ACÉRICULTEURS  
BIOLOGIQUES DU QUÉBEC  
*Affilié à la FABQ*

## CONTENANTS DE SIROP D'ÉRABLE BIOLOGIQUE



Entre, le 1<sup>er</sup> août 2008 et le 31 juillet 2009, le SABQ a vendu 51 320 contenants métalliques et 2 500 contenants de plastique pour le beurre et la tire d'érable aux producteurs acéricoles biologiques du Québec. Les ventes de contenants totalisent 3 585 \$.

Afin de répondre aux demandes des producteurs, les contenants métalliques indiquant les valeurs nutritives sont toujours disponibles.

Pour promouvoir les contenants auprès des producteurs, le SABQ a fait des annonces dans La Terre de chez nous, dans le Bio-Bulle et a distribué le bon de commande aux acériculteurs biologiques. Le bon de commande est aussi disponible sur le site Internet de la FABQ [www.fabqbio.ca](http://www.fabqbio.ca), de même que la liste des magasins Dominion & Grimm.

## Syndicat des acériculteurs biologiques du Québec

## INFORMATIONS AUX PRODUCTEURS

[www.fabqbio.ca](http://www.fabqbio.ca) : le SABQ encourage les producteurs à s'afficher sur le site Internet de la FABQ. Le service est gratuit pour les membres et permet aux consommateurs de consulter la liste des points de vente et donc, d'identifier des producteurs de sirop d'érable biologique. Le site Internet de la FABQ a maintenant un nouveau visage et la navigation a été améliorée.



**Bulletin d'information** : des articles ont été publiés dans le Bio-Terre de chez nous, le Bio Nouvelles, le Bio-Bulle et l'Info-Sirop sur l'évolution de la situation du secteur acéricole biologique au courant de l'année.

## SUIVI DES RÉOLUTIONS ADOPTÉES À L'AGA DU 16 OCTOBRE 2008

### 1. Lapierre de sucre dans la bouilleuse

Une demande a été adressée au Centre ACER à la FAPQ et à différents conseillers afin d'identifier des moyens acceptés en régie biologique. Les recherches se poursuivent.

### 2. Crédibilité de la production biologique

La résolution a été transmise au CARTV et aux organismes de certification afin d'obtenir que les règles de contrôle par les certificateurs continuent d'être rigoureuses et que la formation des nouveaux inspecteurs soit adéquate. Les démarches se poursuivront dans les prochains mois.